



La qualification PE40

vendredi 13 avril 2012, par [Barquet Jean-Paul](#)

PE40 : La qualification plongeur encadré à 40 m

Le plongeur titulaire de la qualification PE40 est capable de plonger en exploration dans l'espace 0 - 40 m accompagné par un guide de palanquée.

La qualification PE40 nécessite et s'appuie intégralement sur les compétences du plongeur Niveau 1.

Durée de la formation

- 4 à 6 séances au lac d'Annecy après une bonne expérience de plongée en tant que niveau 1.
- Nous vous demandons de commencer à vous équiper, le club pouvant prêter ce que vous ne possédez pas (sauf l'ordinateur)

Où se déroule la formation ?

- En lac.

Conditions

- Etre licencié à la FFESSM
- Etre adhérent du club AQUATEAM
- Etre titulaire du niveau 1 et avoir une bonne expérience en milieu naturel
- Etre âgé de 16 ans le jour de la délivrance de la qualification
- Fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée sous-marine validé par un médecin possédant les qualifications demandées par la commission médicale fédérale

[Adhérer](#)

[Nos tarifs](#)

Voir en ligne : [Le memento du plongeur PE40](#)